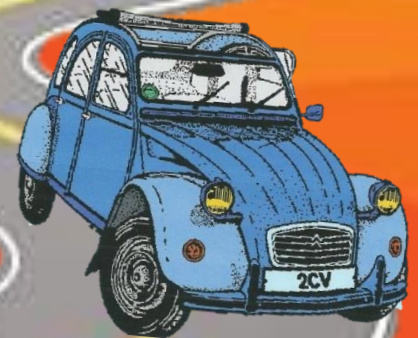
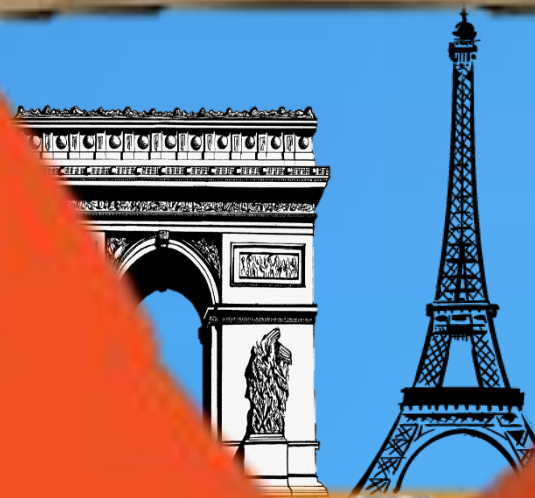


Le Road Trip du S.E.J.A

Automne 2020

U.S.A et France



Service Enfance Jeunesse Animation

305 Rue Verdi / 74160 Collonges-sous-Salève

accueil.sej@collonges-sous-saleve.fr

Bureau :	VUARCHÉX Marion	SOW Vanessa
04.50.94.89.47	06.32.51.45.69	06.07.03.87.11



Grandes lignes de notre Projet

La commune de Collonges-sous-Salève affirme sa volonté de mettre en œuvre et de développer une politique éducative Enfance-Jeunesse en faveur de l'ensemble des habitants (exclusivement en résidence principale) de la commune.

Elle souligne son attachement à une politique éducative prenant en compte les besoins des enfants, des jeunes et des familles dans le cadre d'une mission d'intérêt général et de développement territorial privilégiant une démarche « Education Populaire » s'inscrivant dans le prolongement du rôle de la famille et de l'école.

Afin de structurer, renforcer, développer son projet Enfance-Jeunesse, la commune a sollicité le partenariat et l'accompagnement de la **Fédération des Œuvres Laïques** sur la base d'un PROJET EDUCATIF LOCAL partagé inscrivant dans les priorités, l'égalité de tous devant le service public.



Organiser des temps d'accueil de loisirs permettant aux enfants et aux jeunes de bénéficier pleinement de leur temps de vacances, de congés notamment à travers l'activité Accueil de loisirs.

Inscrire l'accueil de loisirs dans des impératifs de politique sociale et éducative en faveur de l'enfant et des jeunes, de lutte contre les exclusions et les discriminations.

Renforcer le lien social entre et avec les parents en favorisant le collectif.

Créer les conditions favorables à l'exercice de la citoyenneté, des valeurs de Respect, de Tolérance, d'Égalité, d'Humanisme, de Fraternité, de Vivre Ensemble qui est une base indispensable de l'acte éducatif en faveur de l'enfant et du jeune.

Eveiller la curiosité intellectuelle des enfants et des jeunes, notamment par l'intermédiaire

D'activités culturelles, artistiques, sportives innovantes prenant en compte les difficultés individuelles ou collectives d'insertion.





Le Fonctionnement

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le portail famille, 7 jours minimum avant le début du séjour.

Ce délais d'inscription est mis en place afin de pouvoir garantir un accueil adapté de qualité et sécuritaire. Pour avoir accès au portail famille, le dossier unique de renseignement (téléchargeable sur le site internet de la mairie de Collonges-sous-Salève) doit avoir été déposé et pris en compte par nos services 1 semaine avant le séjour.

Retrouvez tous les contacts sur la couverture du programme.

Les inscriptions se font sur la semaine entière uniquement.

L'accueil du matin et du soir

L'accueil se situe dans les locaux du groupe scolaire Charles Perrault.

Afin d'organiser au mieux les activités des enfants :

- ▣ **Le matin, l'accueil des enfants se fait entre 7h30 et 8h45**
- ▣ **Le soir, le départ des enfants se fait entre 17h00 et 18h30**

Cette organisation est mise en place pour des raisons de sécurité et pour permettre à tous de commencer et de finir la journée en même temps. Les arrivées ou les départs décalés perturbent l'ensemble du groupe. Seuls les rendez-vous médicaux urgents peuvent permettre cette flexibilité.

Encadrement et Animation

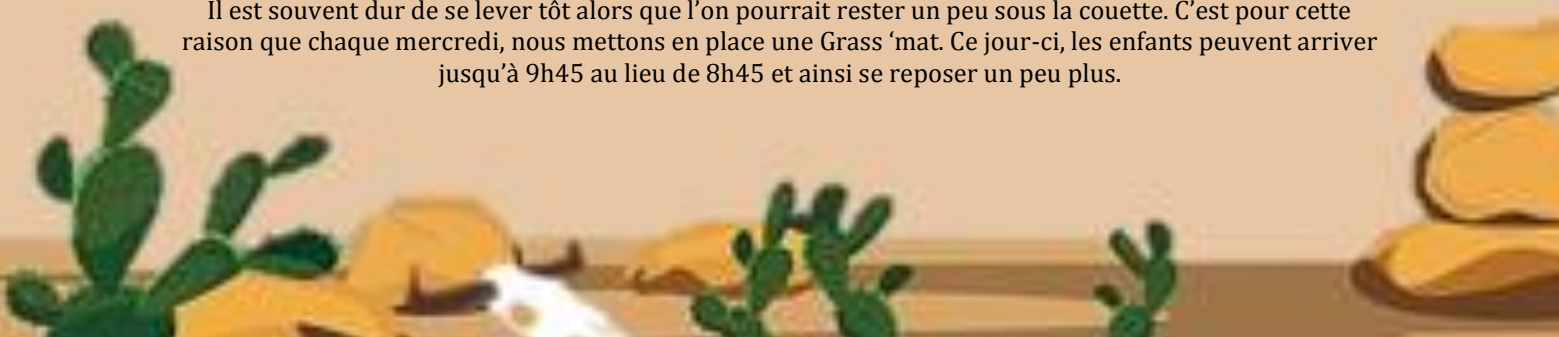
Toutes les personnes recrutées sont formées aux pratiques de l'animation. Elles sont, soit titulaires du BAFA complet ou soit du BAFA stagiaire, issues de formations du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La réglementation en vigueur fixe des taux d'encadrement :

- 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans ou plus
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

Le mercredi Grass 'Mat

Il est souvent dur de se lever tôt alors que l'on pourrait rester un peu sous la couette. C'est pour cette raison que chaque mercredi, nous mettons en place une Grass 'mat. Ce jour-ci, les enfants peuvent arriver jusqu'à 9h45 au lieu de 8h45 et ainsi se reposer un peu plus.





Comment lire la brochure

Des programmes colorés

Nous élaborons le programme de chaque semaine de manière à ce que chaque tranche d'âge bénéficie d'activités :

-Manuelles

-Culturelles

-Culinaires

-Sportives

-Intervenants

Dans les programmes ci-après, vous retrouverez donc ces 5 couleurs qui correspondent chacune à un type d'activité.

La répartition par âge des enfants

Pour respecter le rythme biologique et le développement spécifique de chaque enfant, nous organisons les groupes selon l'âge des enfants.

Les activités sont prioritairement réalisées en petits groupes ce qui permet un meilleur suivi au sein de la relation enfant-adulte.

Les tranches d'âge :

Enfants de 3 à 6 ans : les Calinous

Enfants de 7 à 9 ans : les Futés

Enfants de 10 à 11 ans : les Intrépides

Le programme d'activités

Le programme est construit par l'équipe d'animation lors de réunions. Il n'est pas exhaustif, il est susceptible d'être modifié en fonction de la météo, du groupe d'enfants et de sa dynamique. Une activité peut prendre plus ou moins de temps que prévu ce qui impliquera une adaptation de la part de l'équipe.

Pour l'année 2020 nous avons décidé de faire voyager les enfants autour du monde,

Nous découvrirons un nouveau pays chaque semaine, avec l'initiation à une danse folklorique, la conception d'un met culinaire typique et la découverte d'un jeu traditionnel.



Les évènements

Intervenants

Nous faisons venir un intervenant, en rapport avec la thématique de la semaine.

Nous souhaitons que les interventions aient un apport éducatif, mais avant tout ludique pour les enfants.

Soirées Familles

Chaque mercredi, durant l'accueil du soir les parents sont conviés avec les enfants autour d'une petite soirée conviviale. C'est l'occasion de déguster ce qu'ont préparés les enfants le jour-même dans le cadre de leurs activités culinaires, et de participer à une animation organisée par l'équipe du SEJA.

Sous réserve des conditions sanitaires



Semaine du 19 au 23 Octobre 2020

Travel In France

Câlinois	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Matin	Création des règles de vie Et du Drapeau	La tour Eiffel	Les DOM-TOM Et les colliers A fleurs	Cache-Cache	Le château de Versailles
Après-Midi	Vintage Game	Le jeu De la Vachette	Fort Boyard	La fresque Française	Le grand jeu Surprise
Futés	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Matin	Création des règles de vie Et du Drapeau	Les Hauts-Savoyards glacés	Crêpe Party	Choisi ta célébrité	La course à la cuillère
Après-Midi	Vintage Game Acte 1	Un très long voyage en France	Vintage Game Acte 2	Les paparazzis A Monaco ! On se déguise	Les jeux de société d'Antan
Intrépides	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Matin	Création des règles de vie Et du Drapeau	I Love Paris	La France Sa carte Ses régions	Les jeux collectifs Français	Les jeux de société d'Antan
Après-Midi	La Forêt Sa rivière Le voyage S.N.C.F	Madeleines Party	Les équipes Française	Epingle ton drapeau	A la découverte de la France

Semaine du 26 au 30 Octobre 2020

Travel In U.S.A

Câlinous	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Création des règles de vie Et du U.S.A Flag	Les citrouilles qui Font rires	La chasse Aux Fantômes	American Game	Les contes Et légende D'Halloween
Après-Midi	Guirlande fantôme et sorcière	Cheese Cake Party	Les totems Et les Couronne	Attrapes ton Rêve	Un bonbon Ou un Sort

Futés	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Création des règles de vie Et du U.S.A Flag	Les totems Amérindien	Basket Ball Party	Base-Ball Americain	La statue de La Liberté
Après-Midi	Hockey Day's	American Sport	Burger Party	U.S.A Card	La chasse aux Trésors façon Cow-Boy

Intrépides	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Création des règles de vie Et du U.S.A Flag	U.S.A Card	Burger Party	Les Totems	La statue de La Liberté
Après-Midi	American Sport	Hockey Day's	Base-Ball Americain	American Sport	La chasse aux Trésors façon Cow-Boy

Tarifs par jour et par enfant Pour le centre de loisirs

	Tarifs à la journée
Quotient familial de 0 à 400 Bons CAF déjà déduits : 6,50 €	7.00€
Quotient familial de 401 à 800 Bons CAF déjà déduits : 6,50 €	10.60 €
Quotient familial de 801 à 1200	14.20€
Quotient familial de 1201 à 1600	17.80€
Quotient familial de 1601 à 2000	21.40€
Quotient familial de 2001 à 2400	25.00 €
Quotient familial de 2401 à 2800	28.60 €
Quotient familial de 2801 à 3200	32.20€
Quotient familial de 3201 à 3600	35.80€
Quotient familial de 3601 à 4000	39.40 €
Quotient familial supérieur à 4000	43.00€
Communauté de Communes du Genevois	46.60 €
Hors Communauté de Communes du Genevois	50.20 €

Pour les familles d'Archamps et Bossey les tarifs s'appliquent en fonction de votre quotient familial.